



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



LES NOTES DE TENDANCES

Avril 2020 • N° 1

Directeur de la Publication :
Thomas Courbe

Rédacteur en chef :
Nicolas Dupas

Rédaction et relecture :
Muriel Grisot, Jérôme Pichonnier

ISSN : en cours

Dépôt légal : en cours

DGE 67, rue Barbès
94200 Ivry-sur-Seine

Pour en savoir plus sur
le tourisme consultez la rubrique :

<https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/accueil>

Les Notes de tendances est une publication de
l'Observatoire de l'Économie du Tourisme en
partenariat avec L'INSEE et la Banque de France.

Avertissement

Les producteurs de la statistique publique ont alerté sur la robustesse de ces données, publiées dans l'urgence, et obtenues avec des méthodes peu éprouvées. Ainsi, les enquêtes de conjoncture usuelles de l'Insee n'ont pas permis de prendre la mesure de la chute d'activité, les réponses des entreprises ayant été pour la plupart collectées avant le début du confinement. L'Insee a donc eu recours à d'autres sources d'informations, parfois quantitatives, parfois uniquement qualitatives, selon Jean-Luc Tavernier, son Directeur général « Ce que nous présentons aujourd'hui est fragile, susceptible d'être révisé. D'abord parce que nos méthodes dans une telle situation ne sont pas éprouvées : c'est inédit dans l'histoire de l'Insee. C'est fragile aussi parce que la situation elle-même est très évolutive... » La Banque de France a modifié l'exploitation et la présentation des résultats de son enquête mensuelle de conjoncture et de son estimation de la perte de PIB qui « ne prétend pas au même degré de précision habituel, mais fournit un ordre de grandeur tout à fait fondé et utile pour apprécier la situation économique la plus récente ». Enfin, la fiabilité des enquêtes d'opinion menées par les cabinets privés n'a pu être évaluée, faute d'accès aux conditions de recueil et de traitement des données.

Les effets de la crise du COVID-19 sur le secteur du tourisme

Depuis le début 2020, la dégradation de la situation économique est corrélée à l'expansion de la pandémie covid-19 et, plus finement, aux mesures prises par les États pour la limiter. En France, sur la base d'une activité réduite des deux tiers, la contraction du PIB au 1^{er} trimestre 2020 est estimée à -6 %, soit a minima en année pleine entre -1,5 % et -3 %. Pour le FMI, elle pourrait dépasser 7 %. Dans le secteur du tourisme, cette pandémie se traduit par une chute générale de la demande, liée aux interdictions de circulation et à l'annulation d'un certain nombre de manifestations. La perte d'activité serait en moyenne de 40 % et frappe en premier lieu le secteur de l'hôtellerie-restauration, quasiment à l'arrêt (-90 % d'activité) et les voyagistes (-97 % de réservations). Elle pourrait représenter 25 % du PIB touristique en 2020. Dans ce contexte, la trésorerie des entreprises du tourisme se dégrade fortement : ces entreprises représentent plus de 10 % des prêts garantis par l'État (1,3 Md€). La rentabilité baisserait de 64 %, et de nombreux investissements seraient remis en cause. En montagne, la perte d'activité sur la saison serait de l'ordre de 1,5 Md€, dont 50 % supportés par les hôteliers. La reprise est attendue pour l'été, mais le retour des capacités d'investissement pas avant trois ans. Plus de 80 % des professionnels du tourisme semblent cependant avoir rapidement réagi en mobilisant les mesures gouvernementales (chômage, report de charges, avoirs) et en renégociant leurs dettes. Si 83 % sont satisfaits de ces mesures sur le court terme, beaucoup s'interrogent sur leur efficacité à plus long terme (trois ans). En conséquence, le climat des affaires s'assombrit, 85 % des professionnels pensent que la crise durera au moins six mois, avec une reprise très progressive, portée cet été par la clientèle française. 80 % ne pensent pas revenir à leur niveau d'activité d'ici huit à douze mois, voire au-delà. Ils estiment également que cette crise aurait un impact fort sur les futures propositions de valeur et sur les modèles économiques des entreprises du tourisme et des loisirs.

1. Les effets de la crise covid-19 sur l'activité économique et le tourisme

Pour la Banque de France à fin mars¹, la perte d'activité sur une semaine-type de confinement est estimée à - 34 % dans l'ensemble de l'économie. Dans les « autres services marchands », elle serait de - 37 %. Les chutes d'activité les plus importantes sont enregistrées dans l'hébergement et la restauration, en lien avec le nombre de jours de fermeture (14 contre 6 en moyenne dans les services). Au 9 avril 2020, l'Insee² présente des résultats similaires avec une baisse d'activité globale de - 36 % et de - 42 % dans les services marchands, marqués par de fortes disparités. Le secteur le plus impacté serait l'hôtellerie, quasi à l'arrêt (- 90 % de chiffre d'affaires).

Cette analyse est corroborée par les enquêtes In Extenso-STR³ et Roland Berger⁴ qui montrent, aux dires des professionnels, que les impacts de la crise covid-19 sur le secteur sont plus brutaux et plus importants que ceux de la crise de 2009. L'impact moyen sur leur chiffre d'affaires 2020 serait de 40 % (Roland Berger), dont 80 % liés à une baisse des volumes de ventes. Les mois de mai 2020 (- 75 %) et juin 2020 (- 60 %) sont considérés comme perdus.

L'OFCE⁵ souligne le caractère inédit de la situation où, pour la première fois, les services sont l'épicentre du décrochage de l'activité, alors qu'ils jouent en général un rôle stabilisateur en temps de crise. Dans l'hypothèse d'un confinement d'un mois, l'OFCE estime la baisse des dépenses touristiques à 14 milliards d'euros. Les dépenses d'hébergement dans le secteur marchand chuteraient de 2,7 milliards d'euros, soit de 36,5 % principalement en raison de la perte de clients étrangers.

Atout France, dans un point de situation au 2 avril 2020⁶, évalue la perte de chiffre d'affaires sur le premier semestre 2020 sur la base des recettes des clientèles internationales et domestiques en France à près de 45 Md€ et une baisse de 25 % de PIB touristique en année pleine.

Impact du COVID-19 sur les recettes touristiques - source Atout France

Simulation au 13 mars 2020	Scénario 1	Scénario 2
Clientèle internationale en France		
Baisse moyenne estimée au premier semestre 2020 en %	-66	-64
Poids 1 ^{er} semestre (base données 2019) en %	44	44
Baisse rapportée à l'année en %	-30,0%	-28,0
Estimation baisse annuelle en Md€	-17,3	-16,2
Clientèle domestique en France		
Baisse moyenne estimée au premier semestre 2020 en %	-68	-65
Poids 1 ^{er} semestre (base données 2019) en %	40	40
Baisse rapportée à l'année en %	-27,1	-25,8
Estimation baisse annuelle en Md€	-30,1	-28,5
Clientèle touristique au total en France		
Baisse rapportée à l'année en %	-28,1	-26,5
Perte totale en Md€	-47,4	-44,7

Estimation réalisée par Atout France à partir des Recettes internationales 2019 (57,9 M€) et de la consommation domestique 2019.

¹ Note de conjoncture - Banque de France - 08/04/2020

² Points de conjoncture Insee - 26 mars et 9 avril 2020

³ Enquête In Extenso SRT :

https://str.zoom.us/j/818265566?tk=2AwXBPsbyTxViUwPNN6T9PdiCVOS4277_3abAnvOeOO.DOEAAAAAMMW93hZOdId0WnECSVNOO1BKeHdsZGVCVgpnAA&uuiid=WN_KIGCN-1iRkCuUkE79rZuSw

⁴ Covid-19 : Baromètre des dirigeants du secteur du tourisme et des loisirs Questionnaire en ligne publié entre le 31 mars 2020 et le 3 avril 2020 auprès de professionnels du secteur du tourisme et des loisirs. 1 054 sociétés ont répondu à l'enquête. Les résultats se fondent sur l'analyse de 86 de ces répondants.

⁵ Évaluation au 30 mars 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement en France - OFCE Brief policy 65

⁶ Point de situation covid-19 - Atout France 02/04/2020

Pour les hôteliers⁷, l'effondrement des réservations suit la progression de l'épidémie, mais surtout les annonces du gouvernement (confinement, fermetures des aéroports, annulation d'événements). Les annulations sont nombreuses jusqu'au 17 mai 2020 et un peu moins importantes sur fin mai et juin 2020. L'hôtellerie de luxe est la plus touchée avec un taux d'occupation (TO) de 10 % au 15 mars 2020, alors qu'il est de 16 % sur les hôtels de classe moyenne et 30 % sur les hôtels de classe économique⁸, marquant un retour à l'hébergement « fonctionnel ». Autre effet attendu, un retard de six mois pour les ouvertures de nouveaux établissements. Aucune information n'est encore disponible sur les fermetures liées à la crise.

D'après le baromètre de la plate-forme Orchestra⁹, les ventes de prestations de voyages ont baissé de 97 % et le panier moyen de 14,5 % sur la seconde quinzaine de mars (soit près de 20 % et 4,5 % sur le premier trimestre 2020). Atout France¹⁰ confirme une réduction des capacités aériennes de 50 % sur l'Europe de l'ouest et une chute de 95 % des réservations à la mi-mars.

Selon le cabinet E&Y¹¹, pour les stations de montagne, alors que l'activité globale apparaissait en légère hausse à fin février 2020 avec de bonnes prévisions pour les vacances de printemps, les estimations de perte de chiffre d'affaires (tous massifs confondus) par Domaines Skiabiles de France, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et le cabinet E&Y convergent autour de 1,5 Md€ (entre 1,3 à 1,8 Md €). Les hébergeurs et les exploitants de domaines, supporteront plus de 50 % de ces pertes.

Les mesures prises par le gouvernement sont jugées globalement suffisantes par les professionnels de la montagne pour amortir la crise à court terme, mais insuffisantes par les petites entreprises (hôteliers), qui souhaitent des exonérations de charges. La reprise est attendue pour l'été, mais le retour des capacités d'investissement pas avant trois ans et sous réserve de conditions météo favorables.

En termes de PIB, la Banque de France estime la contraction du 1^{er} trimestre 2020 autour de -6 %, soit une perte de PIB annuel proche de -1,5 %. L'Insee, l'OFCE et Rexecode¹² estiment cette perte aux alentours de 3 %, estimation « comptable », pour une évolution qui ne sera pas forcément linéaire, en fonction des conditions de déconfinement. Les prévisions du Fonds Monétaire International¹³ sont supérieures, la récession mondiale atteindrait 3 % en 2020 et plus de 7 % en France. Aucun indicateur sur la situation de la trésorerie des entreprises du tourisme n'est actuellement disponible. Néanmoins, un faisceau d'indices confirme sa forte dégradation, en particulier dans les PME : pour la Banque de France¹⁴, les entreprises, jugent que leur situation de trésorerie s'est nettement détériorée en mars et plus des 2/3 des professionnels du tourisme interrogés par Roland Berger¹⁵ déclarent avoir dû aller chercher des financements ou reporter des échéances bancaires. CCI France¹⁶ affirme que 95 % des difficultés remontées par les entreprises concernent la trésorerie, avec des craintes immédiates sur le paiement des salaires d'avril. Par ailleurs, sur 2,3 Md€ de demandes déposées, 1,3 Md€ d'euros de prêts garantis par l'État ont été accordés aux entreprises du tourisme (environ 10 % des prêts accordés tous secteurs confondus)¹⁷.

Sur l'échantillon de cette même enquête, le recul de la profitabilité (EBITDA/ EBE) est estimé à 64%. L'hôtellerie de plein air (campings / groupes de campings dont l'activité est supérieure à 10 M€ de chiffre d'affaires) serait moins touchée (- 40 % de profitabilité) que le Tour Operating (- 79 %).

Toujours selon cette étude, en ce qui concerne l'investissement, les entreprises sont partagées entre confirmation des projets de développement (60%) et abandon pour la saison en cours.

S'agissant des perspectives, pour l'OFCE¹⁸, sur une activité saisonnière comme le tourisme, l'effet de rattrapage pourrait être contrarié par le moment du déconfinement et la relance de l'activité dans les entreprises si elle conduisait à écourter les congés estivaux. Les voyageurs estiment que 20 % de leur chiffre d'affaires est définitivement perdu¹⁹.

⁷ Enquête In Extenso SRT

⁸ Enquête In Extenso SRT

⁹ Baromètre Orchestra du 08/04/2020, plateforme de réservation des voyageurs en France pour le média TOM Travel : <https://www.tomtravel/2020/04/08/barometre-du-tourisme-loisirs-2e-quinzaine-de-mars-2020/>

¹⁰ Point de situation covid-19 – Atout France 02/04/2020

¹¹ Etude de l'impact du Covid-19 sur le tourisme hivernal de montagne au 08/04/2020 – cabinet E&Y

¹² Point de conjoncture Insee – 9 avril 2020

¹³ Perspectives de l'économie mondiale Avril 2020 - FMI - 14 avril 2020

¹⁴ Note de conjoncture - Banque de France – 08/04/2020

¹⁵ Covid-19 : Baromètre des dirigeants du secteur du tourisme et des loisirs – Roland Berger

¹⁶ Comité de filière tourisme du 14 avril 2020

¹⁷ BPI France – comité de filière tourisme du 14 avril 2020.

¹⁸ Évaluation au 30 mars 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement en France – OFCE Brief policy 65

¹⁹ Baromètre Orchestra du 08/04/2020

2. Le climat des affaires

Pour la Banque de France²⁰, les secteurs avec le plus grand nombre de jours de fermetures exceptionnelles sont ceux pour lesquels les soldes d'opinion relatifs à l'évolution de l'activité (par rapport au mois précédent) se sont le plus dégradés (hébergement -13 jours et solde opinion²¹ -185 ; restauration -14 jours et solde opinion -170 alors que la moyenne du solde se situe à -115).

A fin mars, les enquêtes de conjoncture de l'Insee²² montrent une forte dégradation du climat des affaires, qui perd 10 points, à 95. Il s'agit de la plus forte baisse mensuelle de l'indicateur, supérieure d'un point à celui d'octobre 2008. L'indicateur de climat de l'emploi perd 9 points et atteint 96. Dans les services, les indicateurs de climat des affaires se dégradent encore plus fortement (-14 points).

Une enquête réalisée par le cabinet Deloitte²³ auprès des hôteliers dans la semaine du 30 mars confirme cette dégradation : 85 % d'entre eux pensent que la crise va durer 4 à 6 mois ou plus et au-delà de l'été 2020. Cette proportion est en augmentation par rapport à la même enquête conduite la semaine du 23 mars (+14 pts). 43 % pensent que le secteur prendra de 12 à 24 mois pour se remettre de la crise (+12 pts). Les trois points qui les préoccupent le plus restent leur situation de trésorerie, la santé et les conditions sanitaires de travail et la gestion de leurs dettes. Avec l'embauche des saisonniers, le secteur bénéficie d'une certaine flexibilité de l'emploi, mais certains professionnels s'inquiètent de la pénurie de saisonniers et de la concurrence que pourraient leur faire d'autres secteurs (enquête Roland Berger).

Enfin, l'enquête Roland Berger²⁴ souligne des écarts importants de confiance sur la possibilité d'une reprise à l'été 2020. Les professionnels la jugent très incertaine (31 %) ou incertaine (47 %), et privilégient un scénario de prudence et de reprise moyenne. Le rebond viendrait des touristes français, sur des séjours de proximité, plus courts qu'à l'ordinaire. Pour 68 % des professionnels interrogés, cette reprise serait d'abord conditionnée à la confiance des ménages, puis, pour 51 %, à la mise en place de tests massifs de dépistage du covid-19.

Selon ces mêmes professionnels, la crise, qui pourrait durer jusqu'en 2022, aura des effets structurels, se traduisant par une reconfiguration du paysage concurrentiel et une meilleure prise en compte des enjeux sanitaires et environnementaux. Sur le long terme, la crise aurait aussi un impact fort sur les propositions de valeur et sur les modèles économiques des entreprises du tourisme et des loisirs : 79 % pensent rationaliser et restructurer leurs coûts, 65 % réinventer leur produit, 62 % nouer des partenariats avec des acteurs inédits et 49 % repenser leur architecture tarifaire.

3. Gestion de la crise et perception des mesures gouvernementales par les professionnels du tourisme

L'enquête réalisée par le cabinet Roland Berger montre une réaction rapide des professionnels du tourisme, s'appuyant sur les mesures gouvernementales : chômage partiel (utilisé par 95% des acteurs interrogés et plus de 80 % de leurs employés), report de charges courantes et des dettes fiscales et sociales (87 %). 89 % utilisent les avoirs, 72 % le rebooking plutôt que le remboursement (29 %).

Pour le cabinet Deloitte²⁵, les hôteliers sont de plus en plus rassurés par les mesures du gouvernement en faveur des entreprises : 83% les jugeaient adéquates la semaine du 30 mars 2020 contre 75 % celle du 23 mars. Les trois quarts des hôteliers (73 %) pensent que la priorité doit être mise sur les mesures salariales envers les personnels hôteliers. La moitié environ (52 %) pense qu'il faut privilégier les aides financières aux allègements de taxes.

²⁰ Note de conjoncture - Banque de France - 08/04/2020

²¹ À partir des réponses des chefs d'entreprise sur une échelle à 7 graduations, on calcule un solde d'opinion qui exprime la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression et celles qui jugent qu'il y a eu détérioration. Les soldes d'opinion agrégés se situent ainsi entre les deux bornes +200 et -200.

²² Points de conjoncture Insee - 26 mars et 9 avril 2020

²³ Enquête d'opinion auprès des hôteliers semaine du 30 mars 2020 (2ème enquête COVID-19) et comparaisons avec la première enquête semaine du 23 mars - cabinet Deloitte.

²⁴ Covid-19 : Baromètre des dirigeants du secteur du tourisme et des loisirs - Roland Berger

²⁵ Enquête d'opinion auprès des hôteliers semaine du 30 mars 2020 (2ème enquête COVID-19) et comparaisons avec la première enquête semaine du 23 mars - cabinet Deloitte.